

AVIS DE CONSTRUCTION

Petit permis de construire

<u>REQUÉRANT</u>	Monsieur et Madame Cyrille Kottelat et Nathalie Ballaman Kottelat Route Principale 21 2826 Corban	
<u>AUTEUR DU PROJET</u>	idem	
<u>PROJET</u>	Régularisation portant sur l'aménagement d'une terrasse, d'une place en dalle, démontage et remontage des pare-vue et pose d'éléments préfabriqués	
<u>ZONE DE CONSTRUCTION</u>	Zone centre (CA)	
<u>PARCELLE(S)</u>	N° 0028	
<u>RUE (LIEU-DIT)</u>	Corban – Route Principale	<u>BÂTIMENT N° 21</u>
<u>DIMENSIONS</u> terrasse et place éléments préfabriqués	13 x 7.50m. pose en quinconce (hauteur maximum 133cm)	
<u>GENRE DE CONSTRUCTION</u> terrasse et place éléments préfabriqués pare-vues	gazon et dalle pierre talus, « type ronda » bois	
<u>REMARQUE</u>	la piscine hors-sol n'étant pas implantée toute l'année, celle-ci n'est pas soumise à autorisation.	

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au **13 août 2020 inclusivement**, au Secrétariat communal de Vicques, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Vicques, le 3 août 2020

SECRÉTARIAT COMMUNAL
Section Permis de construire